



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ORIENTALES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LEGALITÉ

Bureau de la réglementation générale et des élections

Service des élections

Affaire suivie par : IR/VT

Tél : 04 68 51 66 18 - 17

Mèl : pref-elections@pyrenees-orientales.gouv.fr

ARRÊTÉ PREF/DCM/BRGE 2021278-0001 du 5 octobre 2021

fixant les candidatures aux élections des membres de la chambre de commerce et d'industrie régionale d'Occitanie, des membres de la chambre de commerce et d'industrie territoriale des Pyrénées-Orientales

Le préfet des Pyrénées-Orientales,

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Étienne STOSKOPF, préfet des Pyrénées-Orientales,

VU le code électoral,

VU le code de commerce, notamment les articles L.713-4 et L.713-16,

VU les déclarations de candidatures validées par la Commission d'Organisation des Élections (COE) le 5 octobre 2021,

Considérant qu'il appartient au représentant de l'État d'arrêter la liste des candidats au terme de la période de déclaration des candidatures et après validation par la COE,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : La liste des candidats et de leurs suppléants pour les élections des membres de la chambre de commerce et d'industrie régionale d'Occitanie et des membres de la chambre de commerce et d'industrie territoriale des Pyrénées-Orientales, du 27 octobre 2021 au 9 novembre 2021, est fixée conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, l'objet :

- d'un recours gracieux auprès du préfet des Pyrénées-Orientales ;
- d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier (6, rue Pitot - 34063 MONTPELLIER CEDEX). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr ».

Article 3 : Monsieur le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le préfet,

Etienne STOSKOPF

ANNEXE - ÉLECTION 2021 DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE RÉGION OCCITANIE

et TERRITORIALE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

CANDIDATURES RÉGULIÈREMENT ENREGISTRÉES PAR LES SERVICES DE LA PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE COMMERCE		CATÉGORIE PROFESSIONNELLE INDUSTRIE		CATÉGORIE PROFESSIONNELLE SERVICES	
CANDIDATURES CCIT		CANDIDATURES CCIT		CANDIDATURES CCIT	
Groupement Créons Demain	Candidature individuelle	Groupement Créons Demain	Groupement Créons Demain	Groupement Créons Demain	Candidature individuelle
ANDREZ Robert	MAISONHAUTE Didier	CUCCIA Eric	ADGE Philippe	ADGE Philippe	LEGROUX Raphael
BRESSAC Isabelle		DURAND Guy	BLANC Christophe	BLANC Christophe	
EGEA Jérôme		GENER David	HABERMACHER Olivier	HABERMACHER Olivier	
JOSENDE Florent		GOMARIN Nicolas	MANGIN Steve	MANGIN Steve	
KHARBOUCH Nadia		KAVAK Mansur	MARCEY Cyril	MARCEY Cyril	
LAFABREGUE-GARRIGA Carlos Eduardo		CANDIDATURES CCIT et CCIR titulaires et suppléants	MEDINA Laurent	MEDINA Laurent	
LAROUSSINIE Mathieu		Groupement Créons Demain	PARENT Jean	PARENT Jean	
NADAL Lionel		JOFFRE André (Titulaire)	RAMONATXO Franck	RAMONATXO Franck	
TORDJMAN Eric		SABATER Céline (Suppléante)	ROMERO Franck	ROMERO Franck	
VINCENT Christophe		NAVARRO Bénédicte (Titulaire)	SANNAC Brice	SANNAC Brice	
CANDIDATURES CCIT et CCIR titulaires et suppléants		MATURANA Laurent (Suppléant)	SCHEMLA Jean-Philippe	SCHEMLA Jean-Philippe	
Groupement Créons Demain			TORRES Jean-Baptiste	TORRES Jean-Baptiste	
BADJA Marc (Titulaire)			VISSEQ Stéphane	VISSEQ Stéphane	
BONAFOS-BOUSCARRA Sylvie (Suppléante)			CANDIDATURES CCIT et CCIR titulaires et suppléants		
DANJOU Xavier (Titulaire)			RIVIERE François (Titulaire)	RIVIERE François (Titulaire)	
BEA Valérie (Suppléante)			MEISTERZHEIM Anne-Leila (Suppléante)	MEISTERZHEIM Anne-Leila (Suppléante)	
			CARBONEILL Renaud (Titulaire)	CARBONEILL Renaud (Titulaire)	
			DELSENY-SOBRA Florence (Suppléante)	DELSENY-SOBRA Florence (Suppléante)	
			GAUZE Laurent (Titulaire)	GAUZE Laurent (Titulaire)	
			PEREZ SISCAR Marie (Suppléante)	PEREZ SISCAR Marie (Suppléante)	

A Perpignan, le 5 octobre 2021